

VILLE DE LIEGE

INSTRUCTION PUBLIQUE

PROJET D'ETABLISSEMENT septembre 2006

Ecole : ANGLEUR CENTRE rue de la Vaussale,8, 4031 ANGLEUR

Le projet d'établissement s'inspire des valeurs et des finalités du projet éducatif et s'inscrit dans le cadre défini par le projet pédagogique de la Ville de Liège.

Pour concrétiser les grandes options pédagogiques du Pouvoir organisateur, chaque école privilégiera les méthodes, approches et pratiques pédagogiques qui :

1. *donnent du sens à l'école et aux apprentissages aux yeux des enfants ;*
2. *mettent l'activité de l'enfant lui-même au centre de l'apprentissage ;*
3. *favorisent la collaboration et la coopération entre enfants, entre enseignants, entre enfants et enseignants, entre enseignants et parents,...*
4. *assurent le plus de continuité possible entre les apprentissages, les classes, l'école et la famille, l'école et son environnement,...*

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Chaque établissement indique dans cette partie comment l'équipe éducative traduit dans les pratiques quotidiennes les 10 grandes options du projet pédagogique :

1. *Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base ;*
2. *Aider chacun à développer au maximum ses potentialités*
3. *Développer l'autonomie et la confiance en soi ;*
4. *Développer la solidarité ;*
5. *Développer l'ouverture aux autres et à leur culture ;*
6. *Développer l'expression, la communication et la créativité ;*
7. *Développer la curiosité et l'esprit scientifique ;*
8. *Assurer un développement corporel harmonieux ;*
9. *Intéresser les enfants à la vie sociale et économique ;*
10. *Faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant le niveau local et régional.*

Les actions concrètes proposées dans le projet d'établissement sont limitées volontairement à une seule dimension par option.

Tout ce qui se fait dans l'école ne figure donc pas dans ce projet. Seules les mesures qui semblent être les plus représentatives, les plus régulières et qui concernent le plus grand nombre d'enseignants ont été retenues.

Par ailleurs, les activités ponctuelles ou extra-scolaires ainsi que celles qui sont obligatoires dans toutes les écoles (éducation physique, cours philosophiques...) ne sont pas reprises.

Option 1 : assurer la maîtrise par tous des compétences et des acquis de base.

Au départ d'un apprentissage commun, les élèves acquièrent la maîtrise des compétences de base par différentes méthodes selon les besoins : travail en groupes-exercices différenciés-groupe de remédiation. Pendant l'éventuelle année complémentaire, l'enfant bénéficiera de méthodes et matières établies également en fonction de ses besoins.

Option 2 : aider chacun à développer au maximum ses potentialités.

Notre attitude valorisante privilégiera un renforcement positif notamment lors des activités telles que : -travail en groupes – exercices de dépassement – rythme de travail – assouplissement occasionnel qui permet à chaque enfant de développer ses compétences.

Option 3 : développer l'autonomie et la confiance en soi.

- Accepter l'erreur et agir en conséquence.
- Valoriser l'enfant en fonction de ses capacités en mettant en évidence ses réalisations personnelles.
- Donner des responsabilités à l'enfant.

Option 4 : développer la solidarité.

- Pratique de l'entraide entre enfants (dont l'aide aux absents).
- Apprentissage du travail en groupes (répartition des tâches lors des ateliers, spectacles, ...).

Option 5 : promouvoir l'ouverture aux autres et à leur culture.

Au travers d'échanges, de confrontations d'idées, d'avis :

- être à l'écoute de l'autre.
- pratiquer la tolérance.
- respecter les différences.

Option 6 : développer l'expression, la communication et la créativité.

Permettre aux enfants de développer la créativité à travers différents moyens d'expression dans une perspective d'échanges au sein de la classe ; de l'école et avec " l'extérieur " notamment par : -différentes expositions – l'éveil musical, théâtral, artistique – l'expression écrite (journal de l'école, réalisation de petits livres,...) et l'expression orale (élocutions, expression artistique,...).

Option 7 : développer la curiosité et l'esprit critique.

Apprendre à observer, émettre des hypothèses, expérimenter, rechercher, interpréter conclure, déduire, constater, ajuster notamment par : - l'éveil des 5 sens – l'observation de la nature – le calendrier journalier (phénomènes climatiques,...) - classes découvertes – différentes visites .

Option 8 : assurer un développement corporel harmonieux.

Notre école est une école sportive pilote, elle est soucieuse d'assurer à tous, en pratiquant différentes activités physiques régulières dès la maternelle et en primaire (psychomotricité – natation – sports et jeux – expression corporelle – promenades – journées sportives) un développement corporel harmonieux, source de bien être tant physique qu'intellectuel.

Option 9 : intéresser les enfants à la vie sociale et économique.

Découverte et participation à la vie du quartier et de la commune par des visites diverses, des interviews, des enquêtes...

Option 10 : faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire du patrimoine culturel et de l'environnement naturel en privilégiant le niveau local et régional.

Organiser des visites (musées, expositions).
Proposer des documents, des enquêtes, des témoignages ... de façon à structurer la notion de temps et à sensibiliser les enfants à leur environnement.

A nos yeux, l'action prioritaire de l'école durant les 3 prochaines années devrait porter sur :

Maintenir et améliorer le climat, l'ambiance, la convivialité dans le respect des règles de vie au sein de l'école : respect de soi, des autres, du matériel, du travail et du règlement. Accentuer au maximum les possibilités de pratiquer du sport à travers les différents apprentissages.